

RELAIS ASSOCIATIF
AN

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION

OBJET : Subvention événementielle – Tarz Heol

Rapporteur : M.C. RIVOAL

L'association Tarz Heol a fêté ses 30 ans. A cette occasion, elle a organisé plusieurs animations ouvertes au public au cours du mois de septembre.

Il est proposé de verser à l'association une subvention événementielle de 1000 euros.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions «culture, vie associative, communication, éducation, démocratie locale, citoyenneté, coopération et relations internationales» et «finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier», après en avoir délibéré, à la majorité de trente et une voix pour et deux voix contre

- **DONNE** son accord pour le versement d'une subvention événementielle de 1 000 € à l'association Tarz Heol.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.